

## 1824 : demande de secours à l'archevêque d'Albi par le prêtre Jean-Pierre CAVALIÉ (1757-1845), desservant de la succursale de Cunac, commune de Saint-Juéry ①

---

Source : extrait des Archives de l'Archevêché d'Albi. Dossier Cunac

À Monseigneur L'archevêque d'Alby

Secours à une fabrique②

À Cunac, le 16 juin 1824

Monseigneur,

L'église de Cunac aurait eu besoin d'une augmentation considérable pour contenir au moins la majorité des paroissiens qui sont devenus encore plus nombreux par la nouvelle circonscription des paroisses. Voyant que la commune n'était pas capable de fournir aux frais dispendieux portés par l'architecte, et qu'une partie de notre église menaçait ruine, parce que l'eau qui filtra dans la voûte d'une chapelle et qui traversait le pilier qui fait le soutien du clocher aurait bientôt entraîné son écroulement et aurait, peut-être, écrasé un grand nombre de personnes ; nous avons, de concert avec Monsieur le Maire, changé cette voûte en plafond et par le moyen d'un mur que nous avons construit, en prenant l'alignement de l'église, et d'une nouvelle sacristie que nous avons bâtie en dehors du côté opposé à l'ancienne, nous avons gagné, pour le moins, cent places de plus.

Pour cette réparation, nous avons pris tous les moyens possibles pour économiser les frais et pour soulager notre peuple qui n'est pas bien fortuné dans ce moment, parce que le vin, qui fait son principal revenu, ne donne presque rien cette année.

Tout le monde, s'y est prêté de bonne grâce, les hommes, les femmes, les enfants, chacun dans son état et selon ses forces a donné le secours de ses bras. Les bouviers ont fait le transport des matériaux, les autres les ont rapprochés de la maison de l'ouvrier, de sorte que nous n'avons à payer que les maçons, les charpentiers, les briquetiers et les marchands de bois dont les comptes sont ci-joints.

C'est l'urgence, la nécessité de cette réparation qui ne nous ont pas permis d'observer les formalités requises dont les effets sont, quelquefois, trop retardés. Nous avons été au plus pressé comptant toujours sur la bonne volonté de Monsieur le Préfet et c'est la dernière circulaire qu'il a écrite à Monsieur le Maire, qui nous a inspiré cette confiance. Nous espérons donc que notre commune ne sera pas de pire condition que les autres et que le gouvernement voudra bien venir à notre secours.

J'ai été moi-même, forcé de recourir à mes amis pour faire certaines avances que les circonstances et la modicité de mes revenus ne me permettent pas de faire.

Nous ne demandons rien pour les embellissements intérieurs. Les fabriciens s'en sont chargés et c'est encore une seconde raison qui nous a engagés et faire précéder notre réparation, pour ne pas gâter leur ouvrage.

Monsieur notre Maire a fait sa réclamation auprès de Monsieur le Préfet en lui présentant l'original des comptes dont j'ai tiré une copie exacte et que nous espérons que votre grandeur voudra bien nous honorer de sa protection auprès de lui et l'engager à venir à notre secours.

La reconnaissance, et plus encore notre affection nous porteront à redoubler nos vœux pour la conservation des jours du plus respectable et du plus respecté des prélats.

CAVALIÉ, prêtre, succursale de Cunac

### Notes

❶ *La commune de Cunac a été créée en 1832. En 1836, la population de Cunac était de 576 habitants. La plus ancienne tombe du cimetière est celle de J.P. CAVALIÉ, auteur de la lettre ci-dessus.*

❷ *Fabrique : ensemble des personnes qui étaient nommées officiellement pour administrer les biens d'une paroisse. La loi du 9 décembre 1905 a supprimé les fabriques.*

